

Les demandes de logement auprès du bailleur et de la Mairie sont à renouveler tous les ans.

### 1 Pour toute demande de logement social, il vous faut au préalable un numéro unique d'enregistrement (18 chiffres) :

Vous avez déjà un numéro unique d'enregistrement ? Vous pouvez directement passer au **2**

Pour obtenir votre numéro unique d'enregistrement, deux possibilités :



Faites la demande sur le site [www.demande-logement-social.gouv.fr](http://www.demande-logement-social.gouv.fr)



Complétez le CERFA n°14069\*04 et le transmettre à l'une des sociétés d'HLM présentées ci-dessous, accompagné de la copie d'une pièce d'identité ou d'un titre de séjour valide.

### 2 Muni(e) de votre numéro unique d'enregistrement, complétez le formulaire « contingent mairie » et retournez-le au Service Logement de la Mairie avec vos avis d'imposition :

Demandez le formulaire au Service Logement de la Mairie ou téléchargez-le sur le site [www.bihorel.fr](http://www.bihorel.fr), rubrique Service Municipaux > Service Logement.



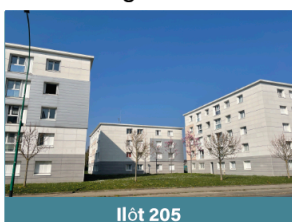
Pièces complémentaires à fournir :  
Avis d'imposition 2022 (sur les revenus 2021)  
Avis d'imposition 2023 (sur les revenus 2022)

## Présentation des sociétés HLM

### LOGÉO SEINE

Pôle de Proximité  
28 rue du Bac  
76000 ROUEN  
02 78 34 11 11

Contingent Mairie



Ilôt 205

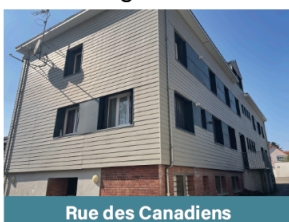


Plateau des Provinces

### LOGÉAL

387 rue Pierre Mendès France  
76300 SOTTEVILLE LES ROUEN  
02 32 81 55 10

Contingent Mairie



Rue des Canadiens



Rue Eugène Lecoq

### Service Logement

2ème étage de l'Hôtel de Ville



Julie JOURDAN  
02 35 59 56 30

Valérie BENARD  
02 35 59 56 31

Mail : [dgs@ville-bihorel.fr](mailto:dgs@ville-bihorel.fr)

### 3F NORMANVIE

139 rue Grande - BP 203  
27102 VAL DE REUIL Cedex  
02 77 07 80 00

Pas de Contingent Mairie



Chapitre